



AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°19-008
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un Titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située Quai du Rhin, dont la référence Haropa Solutions est 5065.

A l'issue de la procédure de publicité, le Syndicat d'Élimination et de Valorisation Énergétique des Déchets de l'Estuaire (SEVEDE), dont le siège social est situé ZAC de Port Jérôme II - 76 170 Saint Jean Folleville est le seul à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre, par décision DIR 18/249 en date du 30 novembre 2018 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n°19-046 sur la dépendance susvisée au SEVEDE.

Description de la dépendance :

- une parcelle de terrain revêtu du domaine public d'une surface de 2 400 m² environ,
- une parcelle de terrain revêtu du domaine public d'une surface de 1 550 m² environ.
- un bord à quai de 125 ml environ ainsi qu'une surface de plan d'eau associée de 3 460 m² environ

Durée de la convention : à compter du 17 janvier 2019 jusqu'au 30 avril 2029.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **15/03/2019**